



Christophe
CASTANER

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Réf. :
OC - 15118
Dossier suivi par :
Oriane Commarmond
Tél. : 06 63 55 11 07

Monsieur le Président, Guy Revest
Forum d'Oc
8 bis avenue Jules Ferry
13100 Aix-en-Provence

Marseille, le 2 décembre 2015

Objet : accusé de réception de votre email du 25 novembre

Monsieur,

Vous avez bien voulu me solliciter au sujet de la promotion de la langue d'oc dans votre email du 25 novembre et je vous en remercie.

Je vous adresse en pièce jointe à ce courrier mes réponses aux questions que vous m'avez faites parvenir.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Christophe Castaner



DIX QUESTIONS POUR LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES DE DÉCEMBRE 2015 SUR LEURS ENGAGEMENTS POUR LA PROMOTION DE L'OCCITAN-LANGUE D'OC

1) Attribuez-vous une délégation à la promotion de l'occitan-langue d'oc au sein de l'exécutif régional ? Conserverez-vous un chargé de mission à temps plein pour la langue régionale ? Envisagerez-vous des postes de chargés de mission dans les antennes régionales ?

Je me suis engagé à ce que les actes principaux et symboliques de notre institution soient traduits. Cette volonté politique qui effectivement peut faire l'objet d'une délégation passe par du personnel qualifié. La question de la présence de la culture dans les antennes sera traitée globalement. Des liens seront naturellement assurés avec les services centralisés. Je suis très attaché à la transversalité fonctionnelle comme territoriale et veillerai à la pleine opérationnalité de ce type de fonctionnement.

2) Maintiendrez-vous un budget spécifique à la promotion de l'occitan-langue d'oc ? Etes-vous en accord avec un objectif de départ de 20 cts d'€ par an et par habitant soit 1 million d'€, réévalué chaque année et à minima préservé des restrictions budgétaires ?

La promotion de notre langue régionale fera l'objet d'une attention toute particulière. Je propose de sanctuariser, car elle productrice de lien social et factrice d'intégration, le budget de la culture. En ce sens la culture et la langue régionale ne dérogeront pas à cette règle. La loi nous donne, en tant qu'institution régionale, la compétence de promouvoir les langues régionales. Nous veillerons, en coopération avec l'Etat et l'Europe, à assumer pleinement cette charge. Les budgets alloués seront fonction de ces financements croisés. Ils ne peuvent donc pas être encore aussi précis que ce que vous demandez, mais je veux retenir cette idée de se fixer des objectifs précis et d'évaluer leur atteinte.

2

3) Etablirez-vous avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice la convention prescrite par la loi pour l'organisation des modalités de l'enseignement des langues régionales ?

Je rappellerai que les Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie sont désormais ouvertes à la promotion de notre langue régionale. Si nous souhaitons aller plus loin il faut rappeler que l'établissement de ce type de partenariat nécessite le plein accord des différentes parties. Si je ne puis m'engager qu'au nom de l'institution régionale et dans la mesure où j'en suis le Président je peux vous assurer que nous chercherons effectivement à coopérer avec les rectorats pour assurer la promotion de la langue régionale. Si une volonté commune est constatée et nous ferons les efforts nécessaires en ce sens, nous irons dans le sens des conventionnements que vous appelez de vos vœux.





4) Etablirez-vous un plan d'action régional comportant des objectifs chiffrés pour la récupération de la langue par la population, et notamment les jeunes générations ? Lancerez-vous, en lien avec tous les partenaires associatifs, une grande enquête ménage pour déterminer avec le plus de précision possible l'état de notre langue régionale ?

Disposer de bases solides et d'éléments chiffrés pour mettre en œuvre des politiques publiques efficaces fait effectivement partie de mes méthodes de travail. Avec nos différents partenaires institutionnels et vous avez évoqué le rectorat mais je pense aussi à l'INSEE comme à la délégation des langues de France du ministère de la culture sans oublier nos propres services statistiques nous verrons quels sont les éléments précis disponibles. Ces données seront partagées avec les partenaires associatifs pour voir si nos chiffres concordent. A partir de là se donner des objectifs de promotion et diffusion, réfléchir à une politique linguistique devient tout à fait possible et concret.

5) Envisagez-vous une action pour assurer la visibilité et la présence de l'occitan-langue d'oc dans la vie publique (signalétique, messages sonores, médias, etc) ? Quelles actions de promotion linguistique visible dans les lycées et les Parcs Naturels Régionaux proposerez-vous ?

J'ai déjà évoqué la question de la traduction des actes régionaux. Assurer une visibilité à la langue dans la vie institutionnelle et notamment dans notre communication me semble être un objectif atteignable comme un signal visible de ma volonté. Travailler sur la toponymie dans les parcs et désigner les éléments patrimoniaux, la faune et la flore par leurs noms originels cadrent avec les chartes des parcs qui généralement assurent la promotion de notre langue régionale. Je veillerai à cela. Enfin dans les lycées et en accord avec les conseils d'administration et les chefs d'établissement, comme les enseignants de notre langue régionale, nous verrons quelles propositions mettre en œuvre. Il doit y avoir à la fois une acceptation mais surtout une appropriation de ces mesures par les acteurs locaux.

6) Quelles actions envisagez-vous au titre de la formation pour promouvoir la langue ? Maintiendrez-vous (et étendrez-vous à l'Académie de Nice) l'effort actuel du Conseil Régional pour son enseignement dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education ? Comment entendez-vous agir auprès des Universités pour que chacun de leurs centres dispense un enseignement diplômant, et notamment pour que soit enfin créé une licence et un cursus complet d'occitan-langue d'oc dans les Universités d'Aix-Marseille et de Nice ?

La formation professionnelle fait partie des missions importantes, fondatrices de l'institution régionale. A ce titre elle peut participer à la connaissance de notre langue régionale. En lien, mais encore une fois ces mesures demandent des accords bilatéraux, avec partenaires concernés nous verrons comment peuvent être financées et mises en œuvre des actions spécifiques de formation. La question de l'université sera également abordée dans le cadre partenarial qui reste à construire.





7) Comptez-vous agir pour promouvoir la langue dans le domaine de l'entreprise, comme marqueur d'authenticité de la production régionale ? Quels seront vos axes de promotion pour faire de la langue un atout du développement économique et de l'emploi ?

Ce domaine parce qu'il participe du développement économique et de l'emploi me tient tout particulièrement à cœur. La réussite de l'Occitane en Provence, l'excellence des processus mis en œuvre, comme au final la qualité et le rayonnement de la production ne sont pas étrangers au choix du nom. Travailler sur des labellisations qui garantissent au consommateur des circuits courts et des produits sains fait partie de mes objectifs. La langue régionale m'apparaît comme un vrai garant de cette démarche.

8) Entendez-vous maintenir et développer le soutien régional à la création, aux médias écrits et audiovisuels, au spectacle, à l'édition (tant d'œuvres littéraires comme de documents et d'outils pédagogiques) ?

Nous avons une convention avec France 3 au terme de laquelle nous rappelons systématiquement notre attachement à la diffusion des émissions en langue régionale et nous pensons en tout premier lieu au Vaqui. Un soutien spécifique à l'édition : Nouvello de Prouvènço, Aquò d'Aqui, Prouvènço d'aro... est voté chaque année et depuis des décennies par la majorité régionale conduite par Michel Vauzelle. Notre action s'inscrira dans cette logique et des tours de table partenariaux permettront de définir ce qui doit être encore amélioré.

9) Engagerez-vous la création d'une structure régionale spécifique à la promotion de l'occitan-langue d'oc pilotée par les élus en associant les fédérations régionales d'associations promouvant la langue telles qu'elles sont rassemblées dans le Forum d'Oc, en vous inspirant par exemple du concept de l'Office public de la langue bretonne ?

Le point que vous soulevez est particulièrement important. Les partenaires de l'institution doivent être associés aux politiques publiques. C'est l'engagement que je prends. Il va dans le sens d'une citoyenneté éclairée et active. Si, dans les détails, la forme de ces rencontres doit être étudiée, et avant d'en arrêter la forme, nous verrons comment fonctionnent les autres régions, ces assemblées me semblent être une bonne méthode d'action. Les conseils académiques des langues régionales sont également un modèle de partenariat à regarder pour décider de la forme que nous retiendrons.

10) Quelle mise en commun et quels échanges de bonne pratique entendez-vous mettre en œuvre avec les autres régions (Aquitaine-Languedoc-Limousin-Auvergne-Midi-Pyrénées-Rhône-Alpes selon les anciennes dénominations) qui ont l'occitan-langue d'oc en partage avec Provence-Alpes-Côte d'Azur ?



Christophe CASTANER

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Le Président Michel Vauzelle a écrit à l'Etat pour lui signifier son intérêt pour l'office public de la langue. Il a précisé, et sans doute votre mouvement y sera sensible, qu'il souhaitait que cet office soit renommé « Office Public de l'Occitan-langue d'Oc ». La région sera représentée à ses premières réunions. Si cet office respecte notre variété linguistique régionale, et je suis très attaché à la promotion des formes alpine, niçoise provençale de la langue régionale, et ne nous impose pas des conditions que nous ne pourrions accepter je ne vois pas de raison de ne pas coopérer avec l'Etat et les autres régions. Tout partage, encore une fois dans le respect des spécificités de chacun, peut effectivement être enrichissant. Sur ces bases nous verrons, comme nous le faisons déjà dans le financement croisé de certaines actions culturelles du spectacle vivant (Estivada, actions théâtrales...), comment aller plus loin dans une mutualisation qui à l'heure des contraintes budgétaires qui sont les nôtre s'avèrent, plus que jamais, nécessaires.

